



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-039	INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL AU C.C.A.S
---------------------	-------------------	--

Session du :	2ème trimestre 2024
Séance du :	27 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-et-un mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER		X	Mme Christine PEPIN
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO	X		
Ludovic MONDONGO		X	Philippe LANGANNÉ	Jérôme CHAMOSSET		X	
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Guillemette RIVOIRE		X	
Carole BERNIGAUD	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Éric FRULLINO	X			Grégoire BALLANSAT		X	M. Éric FRULLINO
Yolande BAUDIN	X			Luc DUBOIS	X		
Philippe LANGANNE	X			Jean-Marc STEDILE		X	
Gérard FLUTTAZ	X			Sophie FORNUTO		X	M. Luc DUBOIS
Jean-Claude PERCEVAL	X			Séverine CARTIER	X		
Christine PEPIN	X			Corinne BRUCHE	X		
Alain GIMENEZ	X			David DEVULDER		X	Mme Corinne BRUCHE
Roger DALLEVET		X	M. Pierre AGERON	Marina RABATEL	X		
Pierre AGERON	X						

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code électoral,

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU le procès-verbal des élections municipales de Sillingy du 15 mars 2020,

VU la délibération n°2020-28 du 26 mai 2020 portant fixation du nombre d'administrateurs et élection des délégués au CCAS,

VU la délibération n°2022-24 portant élection des délégués élus au CCAS,

VU le courrier de Madame Liliane BORTOLUZZI en date du 8 avril 2024 et réceptionné en mairie le 8 avril 2024 portant démission de son mandat de conseillère municipale et par conséquent de son mandat de membre élu du CCAS,



RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-039	INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL AU C.C.A.S
--------------	------------	--

CONSIDERANT, par conséquent, que Monsieur Jérôme CHAMOSSET, candidat suivant de la liste unique arrêtée le 21 mars 2022 par délibération n°2022-24, est désigné pour remplacer Madame Liliane BORTOLUZZI au CCAS,

VU l'acceptation de siéger au CCAS de Monsieur Jérôme CHAMOSSET adressée par courriel en date du 13 mai 2024 à l'attention de Monsieur le Maire,

ENTENDU le rapport de Mme l'Adjointe aux affaires sociales, selon lequel :

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un organisme créé par le Conseil municipal pour s'occuper de toutes les affaires à caractère social de la commune.

Il dispose de son propre budget et son Conseil d'administration fonctionne sur le modèle du Conseil municipal.

Le CCAS est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire ou son Vice-président.

La délibération n°2020-28 a fixé à 7 le nombre de représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS).

Madame Liliane Bortoluzzi, élue sur la liste « Sillingy à cœur », a présenté sa démission de son mandat de conseillère municipale le 8 avril 2024. Monsieur le Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L 2121-4 du CGCT.

Madame Bortoluzzi a été remplacée lors du dernier conseil municipal en date du 29 avril 2024. Elle était aussi membre élue au CCAS. Il convient donc de la remplacer dans cette instance.

Pour rappel, lors du conseil municipal du 21 mars 2022, il a été procédé à une nouvelle élection des délégués élus au CCAS à la suite d'une première démission, la liste initiale présentée en mai 2020 ne comportant pas de délégués supplémentaires au nombre de sièges à pourvoir.



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-039	INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL AU C.C.A.S
---------------------	-------------------	--

La liste unique de candidats déposée comprenant des représentants de la majorité et de la minorité et représentée par Mme Yolande BAUDIN, était la suivante :

- Mme Yolande BAUDIN
- Mme Carole BERNIGAUD
- Mme Isabelle RAVIER
- Mme Liliane BORTOLUZZI
- Mme Christine PEPIN
- M. Alain GIMENEZ
- Mme Séverine CARTIER
- M. Jérôme CHAMOSSET
- Mme Corinne BRUCHE
- Mme Isabelle DUMONT
- Mme Sophie FORNUTO
- M. Ludovic MONDONGO

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette même liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Dans ce cadre, la Commune de Sillingy a proposé au candidat suivant sur la liste unique, Monsieur Jérôme CHAMOSSET, de siéger au CCAS. Il a accepté la proposition qui prend effet à compter de ce Conseil Municipal en date du 27 mai 2024.

➤ **Il est proposé au Conseil municipal :**

De prendre acte de la démission de Madame Liliane BORTOLUZZI et de l'installation de Monsieur Jérôme CHAMOSSET en qualité de membre élu du Centre communal d'action sociale.





REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2024-039	INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL AU C.C.A.S
--------------	------------	---

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	25	Majorité absolue	13
-------------------	--------	-------------------	----	------------------	----

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
25	0	0

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le MAIRE

Yvan SONNERAT



Le secrétaire de séance

Philippe LANGANNÉ

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le :

30/05/2024

De sa mise en ligne le :

30/05/2024

